



World Food  
Programme

SAVING  
LIVES  
CHANGING  
LIVES

# Évaluation d'urgence de la réponse du PAM à la crise régionale au Soudan 2023-2025

## Termes de Reference - Résumé

*Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central du PAM évaluent la performance du PAM lors d'opérations d'urgence classées comme des opérations d'intensification ou d'attention organisationnelles (précédemment appelées urgences de niveau 2 ou 3). Leur portée peut être globale, multinationale ou d'un seul pays.*

### Sujet et portée de l'évaluation

L'escalade du conflit entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF) depuis avril 2023 a déclenché une grave crise humanitaire sans précédent au Soudan et dans toute la région. Le conflit a exacerbé l'instabilité qui règne depuis longtemps dans des zones clés telles que le Darfour et le Kordofan. La crise a entraîné des déplacements massifs, avec plus de 10,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 2,9 millions de personnes ayant fui vers le Tchad, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, la République centrafricaine (RCA), la Libye, l'Égypte et l'Ouganda.

La situation humanitaire actuelle a été aggravée par l'effondrement du système de santé soudanais, de graves problèmes de protection, notamment des violences basées sur le genre, et de graves pénuries de vivres, d'eau et d'autres services essentiels. En conséquence, une partie importante de la population est désormais confrontée à un risque de famine. L'analyse de la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC) a mis parcouru de l'année 2024 a révélé les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë les plus élevés jamais enregistrés au Soudan, avec plus de 25,6 millions de personnes confrontées à des conditions de crise (phase 3 ou plus de l'IPC). Les chiffres les plus récents indiquent que 755,000 personnes sont confrontées à des conditions catastrophiques (phase 5 de l'IPC).

Une intensification à l'échelle du système a été activée par le Comité permanent inter-organisations (IASC) le 29 août 2023 pour une durée initiale de six mois, avant d'être prolongée jusqu'au 30 juin 2025. Le Plan d'intervention humanitaire pour le Soudan 2024 estime que 24,8 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire, un chiffre similaire à celui du PIH révisé pour 2023, mais ne vise que 14,7 millions de personnes en raison de contraintes opérationnelles et de ressources limitées. En complément du PIH pour le Soudan, le Plan régional d'intervention pour les réfugiés au Soudan (RRP) se concentre sur l'aide aux réfugiés soudanais qui ont fui vers les pays voisins.

### Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation est double : 1) fournir des preuves d'évaluation et rendre compte des résultats aux parties prenantes du PAM ; et 2) fournir un apprentissage sur la performance du PAM pendant l'opération d'urgence au Soudan et dans les pays voisins accueillant les réfugiés, afin d'orienter l'engagement futur du PAM et de promouvoir un apprentissage plus large sur la réponse du PAM aux crises complexes et prolongées.

L'évaluation sollicitera les avis d'un large éventail de parties prenantes internes et externes au PAM, auxquelles elle sera utile, et constituera une occasion d'apprentissage aux niveaux national, régional et institutionnel. Les principaux utilisateurs des conclusions et recommandations de l'évaluation seront les bureaux de pays du PAM et leurs parties prenantes, qui s'en serviront pour concevoir leurs futurs programmes et activités.

Le rapport d'évaluation sera présenté lors de la session du Conseil d'administration en juin 2026.

### Questions clés de l'évaluation

L'évaluation portera sur les cinq questions clés suivantes :

**QUESTION 1: Dans quelle mesure la réponse du PAM est-elle restée adaptée aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des personnes les plus touchées par la crise au Soudan, compte tenu de l'évolution des besoins au fil du temps et dans chaque contexte spécifique?** L'évaluation examinera comment le PAM a évalué les besoins des populations au fil du temps et comment l'organisation a adapté sa réponse programmatique à un environnement en mutation, ainsi que la manière dont le PAM a ciblé et donné la priorité aux personnes les plus touchées par la crise, compte tenu des déficits de financement.

**QUESTION 2: Dans quelle mesure la réponse du PAM au Soudan et dans d'autres pays touchés par la crise a-t-elle été efficace?** L'évaluation examinera l'impact de la réponse du PAM sur la vie des personnes touchées par le conflit et déterminera si elle a entraîné des conséquences imprévues, positives ou négatives. Elle examinera dans quelle mesure le PAM a assuré la protection et la responsabilité envers les populations touchées, ainsi que la manière dont il a soutenu l'autonomisation des femmes et une inclusion plus large. L'évaluation se penchera également sur la mise en œuvre des principes humanitaires et sur la manière dont le

PAM a défendu et facilité l'accès humanitaire.

**QUESTION 3: Quelle a été l'efficacité de la réponse du PAM au Soudan et dans d'autres pays touchés par la crise?** L'évaluation portera sur le degré de préparation du PAM à répondre à la crise et sur la rapidité de sa réponse. Elle examinera également l'efficacité de la réponse du PAM, y compris les considérations relatives à la chaîne d'approvisionnement et la mesure dans laquelle les ressources ont été optimisées.

**QUESTION 4: Quels facteurs ont influencé la cohérence globale et les résultats de la réponse du PAM?** L'évaluation examinera dans quelle mesure le PAM a travaillé en partenariat avec des organisations nationales et internationales, tout en tenant compte l'appétit pour le risque du PAM et la manière dont il a concilié ses engagements en matière d'assurance globale avec une approche sans regret.

**QUESTION 5: Quelles sont les conditions et les perspectives d'une réduction progressive de la réponse régionale du PAM ? Existe-t-il une stratégie de sortie et, si oui, dans quelle mesure est-elle réaliste dans le contexte actuel?**

## Portée, méthodologie et considérations éthiques

L'évaluation adoptera une approche mixte utilisant diverses sources primaires et secondaires, notamment des analyses documentaires, des entretiens semi-structurés, une enquête en ligne, des discussions de groupe et des observations directes. Une triangulation systématique entre les différentes sources et méthodes sera effectuée afin de valider les résultats et d'éviter tout biais dans le jugement évaluatif.

L'évaluation sera conforme aux directives éthiques du PAM et de l'UNEG 2020. Cela inclut, sans s'y limiter, la garantie du consentement éclairé, la protection de la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, la garantie de la sensibilité culturelle, le respect de l'autonomie des participants, la garantie d'un recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne porte pas préjudice aux participants ou à leurs communautés.

L'équipe d'évaluation se rendra au Soudan, au Tchad et en Égypte. Les cinq autres pays voisins seront couverts par des entretiens à distance et un examen documentaire des données secondaires (République centrafricaine, Éthiopie, Libye, Ouganda et Soudan du Sud).

## Rôles et responsabilités

**ÉQUIPE D'ÉVALUATION:** L'évaluation sera menée par une équipe de consultants indépendants possédant à la fois une expertise thématique pertinente et une solide connaissance du contexte national et régional.

**GESTION DE L'ÉVALUATION :** L'évaluation sera gérée par Wilson Kaikai, gestionnaire de l'évaluation au Bureau de l'évaluation du PAM. Isabella De Cesaris sera l'analyste de recherche d'OE. L'assurance qualité de deuxième niveau

sera assurée par la directrice adjointe de l'évaluation, Julia Betts. La directrice de l'évaluation, Anne-Claire Luzot, approuvera les versions finales de tous les produits d'évaluation et présentera l'évaluation au Conseil d'administration du PAM pour examen.

**Un GROUPE DE RÉFÉRENCE INTERNE À L'ÉVALUATION,** composé d'un échantillon représentatif des parties prenantes du PAM issues des domaines d'activité pertinents à différents niveaux du PAM, sera consulté tout au long du processus d'évaluation afin d'examiner les produits d'évaluation et de fournir des commentaires à leur sujet.

**PARTIES PRENANTES:** Les parties prenantes du PAM au niveau national, régional et au siège sont invitées à participer tout au long du processus d'évaluation afin d'en garantir l'utilité et la transparence. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, les gouvernements partenaires, les donateurs, les partenaires de coopération et d'autres agences des Nations Unies, seront consultées au cours du processus d'évaluation.

## Communication

Les conclusions préliminaires seront communiquées aux parties prenantes du PAM au sein des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du siège lors d'une séance de débriefing à la fin de la phase de collecte des données. Un atelier réunissant les parties prenantes sera organisé en décembre 2025 afin de garantir la transparence du processus d'évaluation, de promouvoir l'appropriation des conclusions et des recommandations préliminaires par les parties prenantes nationales et régionales, et d'éclairer le processus de conception du nouveau Plan Stratégique du Soudan.

Les conclusions de l'évaluation seront activement diffusées et le rapport d'évaluation final sera accessible au public sur le site web du PAM.

## Calendrier et étapes clés

**Phase de lancement:** mars-juin 2025

**Data collection:** juillet-août 2025

**Preliminary findings debriefing:** septembre 2025

**Phase de rapport:** octobre 2025 – janvier 2026

**Atelier avec les parties prenantes:** décembre 2025

**Présentation au Conseil d'administration:** juin 2026